

### Descriptif de module

Domaine HES-SO Economie et services

Filière Master of Science en Business Administration

1	Intitulé du module	Décision		2021-2022
	<b>Code</b> E.MScBA.390.OP41.F.21	<b>Type de formation *</b> <input type="checkbox"/> Bachelor <input checked="" type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input checked="" type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5	<b>Langues(s)</b> <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> anglais - russe <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais - chinois <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre			
	<b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> Une démarche de prospective est le produit de l'organisation dans laquelle elle se déploie et à qui elle est destinée. Avant que cette démarche ne puisse déployer ses effets, encore faut-il que l'organisation procède à des choix, qu'elle se décide par exemple pour l'un ou l'autre des futurs esquissés. En aval, une fois la décision prise, celle-ci doit être mise en œuvre. Dans les deux cas, l'acte de décider est profondément ancré dans l'organisation concernée.  Ce module aborde les différentes facettes de cette action bien particulière qu'est la prise de décision dans un contexte organisationnel confronté à l'importance toujours croissante des outils d'aide à la décision (IA, Big Data etc.). Il en définit la nature, les limites et les contraintes. En recourant aux apports de la philosophie politique, de la sociologie des organisations, du management et de la science politique, ce module permettra aux étudiant-e-s de proposer des choix et des décisions adaptés au contexte des organisations recourant à la prospective.  <u>Notions abordées</u> : Organisation, Raison, Pouvoir, Stratégie, Décision, Jeu, Information, Incertitude, Emotions <u>Approches</u> : Sociologie des organisations, Management, Science politique, Philosophie politique, Psychologie sociale			
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> <b>Vendredi 3 mars 2022</b> : « Décider, c'est quoi ? » Durant ce premier jour, nous établirons lien entre la problématique de la décision et la prospective. Nous examinerons la nature de l'acte de décider, son rapport au temps, au pouvoir. Nous tenterons de distinguer ce qui diffère d'une « bonne » et une « mauvaise » décision, et effleurerons le lien entre raison et « bêtise » en matière de décision. Nous détaillerons et définirons les modalités d'évaluation de ce module et celui de « Projet Décision ».  <b>Vendredi 18 mars 2022</b> : « Décision, rationalité, incertitude, émotions » Durant cette journée, à l'aide d'exercices et d'ateliers, nous explorerons les diverses approches et théories de la décision. Nous chercherons à identifier les biais, les limites et les contraintes liés à l'acte de décider.  <b>Vendredi 7 avril 2020</b> : « Décider dans les organisations » En entreprise, décider est un acte collectif. Il résulte de nombreux facteurs liés à la structure, la nature, la culture et le fonctionnement de l'organisation. Décider est la fonction principale des managers et des dirigeants. Nous examinerons comment la décision est autant le produit d'une action individuelle que collective. Nous nous attacherons à concevoir la décision dans sa dimension stratégique. Cela nous permettra d'identifier ce que peuvent être des décisions « absurdes » et en quoi consiste la « bêtise ou stupidité organisationnelle » en étudiant des cas concrets.  <b>Samedi 8 avril 2022 (matin)</b> : Préparation au « Procès de la Tech » avec Empowerment Fondation.  <b>Vendredi 14 avril 2022</b> : « Se mettre en position de décider » Une décision se prépare, se planifie et se met en œuvre. Dans la perspective de préparer le projet de décision que vous soumettrez dans le cadre du module « Projet décision », nous identifierons les éléments nécessaires à une prise de décision optimale et chercherons à répondre à la question suivante : « comment présenter un projet de décision optimal à notre Conseil d'administration ? ».  <b>Samedi 30 avril 2022 (matin)</b> : Préparation du « Procès de la Tech » avec Empowerment Fondation  <b>Vendredi 6 mai 2022</b> : Conclusion du cours sur une thématique à définir.  <b>Samedi 7 mai 2021 (matin)</b> : Déroulement du « Procès de la Tech » avec Empowerment Fondation. <b>Evaluation du cours</b>			

**Domaine HES-SO** Economie et services  
**Filière** Master of Science en Business Administration

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation du module repose sur la participation en groupe de 3 à 4 personnes à un procès judiciaire fictif, le « Procès de la Tech ». Durant ce procès les équipes seront appelées à jouer les rôles des juges, des avocats, du procureur, de la défense etc. En valorisant les concepts et les approches vues dans le cours, les groupes devront rédiger et réaliser une plaidoirie, interroger les parties ou défendre une décision « en live » durant le procès. La préparation du procès se tiendra sur deux samedis matins. Durant le troisième samedi se déroulera le procès. L'équipe de la « Empowerment Foundation » formera, coachera et évaluera avec le responsable du module la qualité des prestations des groupes. Il sera notamment tenu compte de la qualité argumentative, de la fiabilité des sources et des références, de la qualité rhétorique et de l'usage de concepts ou d'approches abordés durant le cours.

En cas de remédiation, l'épreuve pourra être organisée sous la forme d'un examen oral en lien avec les thématiques du cours.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

### 8 Remarques

### 9 Bibliographie

En vue du cours, les étudiant-e-s sont invité-e-s à lire les quelques articles suivants :

- Liekerman, A. (2020). *The Elements of Good Judgment*. Harvard Business Review. Jan-Feb 2020.
- Monteil, P.-O. (2018). *Assumez la contingence de vos décisions !* Philonomist, août 2018
- Bonnet, R. (2019). *Le vote, il n'y a que ça de vrai ?* Philonomist, août 2019
- Damasio, A. (2020). « *Sans émotions, vous prenez toujours les mauvaises décisions* ». Philonomist, janvier 2020
- Simon, T. (2020). « *Le manager malgré lui* » : quand Molière éclaire la bêtise organisationnelle. The Conversation, Jan 2020.

Autres références:

- C. Morel (2002). *Les décisions absurdes*, I. Paris : Folio Essais.
- C. Ballé (2018). *La sociologie des organisations*. Paris : PUF, Que sais-je ?
- M. Alvesson & A. Spicer (2016). *The Stupidity Paradox. The Power and Pitfalls of Functional Stupidity at Work*. London : Profile Books

### 10 Enseignants

#### Nom du responsable de module \*

Christophe Genoud

**Descriptif validé le \***  
19.08.2021

**Descriptif validé par \***  
Camille Magron